

Vaucluse : cinq premières pistes labellisées 'Uni'vert trail'



Cinq premières pistes de trail situées entre Venasque et Le Beaucet ont obtenu la labellisation 'Uni'vert trail'.

Fort de son expérience, notamment en matière de parcours de VTT, le Conseil départemental a décidé de mettre en place une première infrastructure adaptée à la pratique du trail. La Présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Dominique Santoni, le Vice-président délégué de la Fédération française d'athlétisme, Michel Huertas, et la Présidente du comité d'Athlétisme de Vaucluse, Isabelle Armand, ont signé la convention de labellisation 'Uni'vert trail' pour tout le territoire en s'appuyant sur un premier site entre Venasque et Le Beaucet.

Cette discipline athlétique, qui se pratique essentiellement sur des chemins de randonnées, connaît un



Ecrit par Linda Mansouri le 9 novembre 2021

fort développement puisque l'on estime à plus d'un million le nombre de pratiquants en France. Avant la crise sanitaire, chaque année, le Vaucluse accueillait déjà 25 courses officielles pour plus de 7 600 participants. Cinq parcours balisés de course à pied de pleine-nature sont officiellement créés pour attirer les pratiquants de cette discipline.

Afin d'encadrer cette activité parfois à risques et d'éviter une pratique « sauvage », le Département a créé des premiers parcours balisés (code couleur par niveau, dénivelé, longueur). A ces cheminements identifiés s'ajouteront la mise à disposition d'un support numérique reprenant l'[ensemble des tracés](#) mais également l'aménagement d'un espace de rencontre entre pratiquants.

Les tracés ont été réalisés en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Mont Ventoux : parcours n°6 vert au départ du parking du Beaucet, parcours n°7 bleu au départ du parking du Beaucet, parcours n°8 bleu au départ du City Stade de Venasque, parcours n°9 rouge au départ du City Stade de Venasque et parcours n°10 noir au départ du City Stade de Venasque.

L.M.